



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2019

Décision modificative n° 2 - Exercice 2022

Direction des Finances

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 10 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2019 - DECISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2022
(DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je soumetts à votre agrément diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2022 pour le budget principal (A), le budget annexe du Théâtre des Célestins (B), le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse (C) le budget annexe de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon (D) et les Etats Spéciaux des Mairies d'arrondissement (E).

Ces modifications sont regroupées en trois catégories :

I- Virements de crédits :

Conformément à la législation en vigueur et à la délibération d'approbation du budget primitif, tous les virements nécessitant un transfert de crédits d'un chapitre à un autre vous sont soumis (y compris les virements de crédits entre chapitres pour les opérations du plan d'équipement gérées en Autorisations de Programme / Crédits de Paiement ou AP/CP) et, plus particulièrement, ceux concernant les articles spécialisés de subventions.

II- Crédits affectés et crédits complémentaires :

Il s'agit de crédits de dépenses adossés à due concurrence à des recettes nouvelles (crédits affectés) ou des crédits de dépenses nouveaux sur l'exercice (crédits complémentaires).

III- Opérations d'ordre et d'équilibre :

L'instruction budgétaire et comptable M57 impose :

- la réalisation d'opérations comptables d'ordre qui ne donnent pas lieu à encaissements ou décaissements de fonds. Cette décision modificative intègre des inscriptions nouvelles de crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ;
- l'équilibre des budgets par section : les divers mouvements intervenus lors de cette décision modificative nécessitent de reconstituer cet équilibre, par la modification du virement opéré entre sections et / ou l'ajustement des prévisions de recettes d'emprunts.

A. Budget Principal :

1. Virements de crédits :

L'essentiel de ces virements, qui n'affectent pas l'équilibre général du budget, correspondent à des mouvements d'ajustement des crédits ouverts au budget primitif, nécessaires au regard des besoins réels.

Ces virements sont présentés selon 3 axes :

- un récapitulatif général des mouvements ;

- la liste des mouvements affectant les subventions ;
- et enfin les autres mouvements.

1.1 Montant total des virements de crédits entre chapitres sur les 2 sections

VIREMENTS	Montant :
Dépenses	1 383 606 €
Recettes	0 €

1.2 DONT Virements affectant les subventions (fonctionnement)

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	6232	023	65748	023	Fête des Lumières 2022 Ajustement de crédits entre crédits directs et subventions pour le financement de projets artistiques	104 000 €
2	611	023	65748	023		20 000 €
3	65748	65	65742	65	Direction Economie, Commerce et Artisanat Attribution de subventions aux sociétés suivantes SAS CJNG Maison Ma Bille (10 k€), la SAS Accesame (7,5 k€) et la SAS Envie Autonomie (10 k€) dans le cadre de l'appel à projets visant à renforcer les actions en faveur de la transition écologique et la solidarité	27 500 €
4	65748	420	6228	420	Politique de la ville Ajustements de crédits entre subventions et crédits directs notamment pour le renforcement des actions de concertation avec les associations d'éducation populaire	31 000 €
5	65748	412	6238	412	Politique de la ville - volet santé Ajustement de crédits entre subventions et crédits directs pour l'organisation de manifestations dans le cadre de la Journée Mondiale contre le SIDA et pour le renforcement des permanences de médiation santé et d'accès aux soins dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville	10 116 €

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
6	657361	331	65748	213	Projet éducatif lyonnais Attribution de subventions complémentaires à des structures associatives privées dans le cadre de la programmation périscolaire et extrascolaire 2022/2023 par redéploiement de la subvention initialement prévue pour la Caisse des Ecoles	21 500 €
7	657361	420	65748	213		7 000 €
8	65748	326	65742	30	Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SASP LDLC ASVEL Féminin	33 800 €
9	65748	020	657381	821	Attribution d'une subvention complémentaire au SYTRAL pour le fonctionnement des navettes assurant la desserte du quartier des Pentès de la Croix Rousse (S12) et, du quartier de Saint Rambert (S10). Montant total de la subvention : 71 k€	10 867 €
10	65748	020	6042	281	Revalorisation des crédits dédiés aux achats de repas pour la restauration scolaire	240 000 €
11	65748	020	65821	316	Revalorisation de la participation du budget principal au budget annexe du Théâtre des Célestins Recours à une Assistance à Maitrise d'ouvrage pour le renouvellement du logiciel de billetterie	8 425 €
12	65748	020	65821	316	Revalorisation de la participation du budget principal au budget annexe du théâtre des célestins Remise en état suite à un dégât des eaux	3 891 €
13	65748	020	65821	316	Revalorisation de la participation du budget principal au budget annexe du théâtre des célestins Droits d'exploitation pour les spectacles du début de l'année 2023	52 000 €

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
14	65748	020	65821	316	Revalorisation de la participation du budget principal au budget annexe du théâtre des célestins Augmentation de la masse salariale en raison de : - la revalorisation des IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) - l'augmentation du point d'indice - et de la revalorisation du traitement minimum pour agents B et C	80 704 €
15	65748	020	65861	01	Groupes politiques : Revalorisation des frais de personnel des collaborateurs de groupes politiques afin de couvrir l'augmentation de la valeur du point d'indice.	10 000 €

1.3 DONT Autres Virements (Fonctionnement et investissement) :

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	611	023	64131	023	Fête des Lumières 2022 Ajustement de crédits entre crédits directs et masse salariale pour le recrutement d'intermittents du spectacle (régisseurs généraux et régisseurs de site)	60 000 €
2	6282	023	64131	023	Festival entre Rhône et Saône Ajustement de crédits entre crédits directs et masse salariale pour le recrutement d'intermittents du spectacle (régisseurs généraux et régisseurs de site)	20 000 €
3	65818	022	6238	020	Protection des données et valorisation des marques et labels Ajustement comptable pour la prise en charge des dépenses liées au développement des marques et labels	86 422 €
4	65888	020	673	020	Reconstitution de l'enveloppe dédiée aux annulations de titres sur exercices antérieurs Montant initialement prévu au BP 22 : 433 k€	80 000 €

N° d'ordre	Origine		Destinataire		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
5	65888	020	60622	020	Garage Municipal : Revalorisation des crédits dédiés à l'achat de carburants compte tenu des hausses de tarifs	100 000 €
6	65888	020	60613	313	Bibliothèque Municipale de Lyon : Ajustement des dépenses de fluides pour les sites de la Part dieu et du Bachut compte tenu de la hausse des tarifs	60 000 €
7	615221	020	65821	316	Revalorisation de la participation au budget annexe du Théâtre des Célestins Réparation et remise en état des colonnes sèches suite à la vérification annuelle	12 733 €
8	615221	020	65821	316	Revalorisation de la participation au budget annexe du Théâtre des Célestins Réparation et remise en état des postes de contrôle déluge (protection incendie)	3 648 €
9	65888	020	6184	020	Revalorisation des crédits dédiés à la formation des agents de la ville	120 000 €
Investissement						
1	2031	020	165	01	Ajustement de crédits pour le remboursement de dépôts de garantie	5 000 €
2	2031	020	261	020	Participation de la ville de Lyon au capital initial de la SPL Lyon Métropole	175 000 €

2. Crédits affectés :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	756	314	6241	314	20 000 €	Musée des Beaux-Arts de Lyon Revalorisation des frais de transports de l'exposition "Lyon à Oman" financée par une recette de mécénat

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
	Article	Fonction	Article	Fonction		
2	70878	314	6241	314	180 000 €	Musée des Beaux-Arts de Lyon Revalorisation des frais de transports des œuvres d'art pour les expositions "Poussin" et "Lyon à Oman" financée par le prêt de 2 broderies sino-portugaises au musée du Louvre Abu Dhabi Montant des recettes prévues pour la prolongation des prêts : 329 k€
	70878	314	6241	314	20 000 €	
3	756	314	6231	314	10 000 €	Musée d'Art Contemporain Revalorisation des frais de communication prévus pour la programmation 2023 financée par une recette de mécénat
4	7088	023	6234	023	115 000 €	Fête des Lumières Organisation du "Diner des partenaires" financée par la participation des mécènes
5	6419	020	65821	316	8 950 €	Revalorisation de la participation au budget annexe du Théâtre des Célestins Remboursement au budget annexe de recettes de subrogation prévoyance perçues sur le budget principal Agents en arrêt maladie dont le complément de salaire est avancé par la ville (budget annexe) et remboursé sur le budget principal par la mutuelle
6	752	317	6282	317	50 000 €	Salles municipales : Revalorisation des frais de sécurité incendie et des prestations scéniques financée par l'augmentation des recettes de locations liée à la reprise d'activité
	752	317	611	317	30 000 €	

3. Crédits complémentaires :

3.1 Crédits complémentaires (Dépenses de fonctionnement)

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
Fonctionnement				
1	60613	020	Ajustement des dépenses de fluides compte tenu de l'augmentation des tarifs du gaz et du chauffage urbain	1 605 000 €

2	64131	020	Revalorisation de la masse salariale suite à l'augmentation du point d'indice de + 3,5 %	1 600 000 €
3	7392221	01	Revalorisation du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) <i>de 749 k€ dont 204 k€ financés par redéploiement de crédits</i> Montant total de la contribution de la ville au titre de 2022 : 7 014 K€	545 000 €
TOTAL				3 750 000 €

3.2 Crédits complémentaires (Recettes de fonctionnement)

N° d'ordre	Article	Fonction	Commentaires	Montant :
1	73111	01	Réévaluation des recettes fiscales	750 000 €
2	741123	01	Réévaluation du montant de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) suite au maintien, en 2022, de l'éligibilité de la ville dans le dispositif Montant total 2022 : 5,87 M€	3 000 000 €
TOTAL				3 750 000 €

4. Opérations d'ordre et d'équilibre :

4.1 Opérations d'ordre :

Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
Article	Fonction	Article	Fonction		
7815	01	15112	01	120 000	Reprises de diverses provisions pour litiges en matière de ressources humaines
7815	01	15172	01	102 030	Reprise partielle de la provision constituée pour la garantie d'emprunt accordée à l'Association Centre Hospitalier Saint Luc Saint Joseph
15112	01	6815	01	61 000	Constitutions de diverses provisions pour litiges (notamment en matière de ressources humaines)
15172	01	6815	01	64 930	Ajustement de la provision constituée pour la garantie d'emprunt accordée à la SEMCODA
2031	01	2312	01	21 700	Régularisations d'études suivies de travaux pour diverses opérations individualisées

Recettes		Dépenses		Montant :	Commentaires
Article	Fonction	Article	Fonction		
2031	01	2313	01	126 300	clôturées
2312	01	2031	01	3 500	Corrections de régularisations d'études suivies de travaux pour diverses opérations individualisées (<i>mandats sur la nature 2031 ayant fait l'objet d'une annulation et qui n'auraient pas dû être régularisés</i>)
2313	01	2031	01	35 000	
269	01	261	01	70 000	Versement restant à effectuer par la ville dans le cadre de l'apport en capital à la SPL MOBILITES (titres de participation non libérés) Montant de la participation : 140 k€

4.2 Opérations d'équilibre :

Ajustement du montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement :

Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Montant :
Article	Fonction	Article	Fonction	
021	01	023	01	96 100 €
Montant initial :				42 851 534 €
Nouveau montant :				42 947 634 €

Ajustement du montant de l'emprunt d'équilibre : pas de modification pour cette décision modificative.

B. Budget annexe du Théâtre des Célestins :

1. Virements de crédits :

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	65818	316	611	316	Réévaluation des charges à caractère général	50 000 €

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Investissement						
2	2316	316	2188	316	Remplacement d'un ensemble d'équipements de l'armoire électrique surpresseur et de l'armoire CTA (centrale de traitement d'air)	3 057,00 €

2. Crédits affectés :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	75822	316	615221	316	Revalorisation de la participation du budget principal Réparation et remise en état des colonnes sèches suite à la vérification annuelle	12 733 €
2	75822	316	615221	316	Revalorisation de la participation du budget principal Réparation et remise en état des postes de contrôle déluge (protection incendie)	3 648 €
3	75822	316	6042	316	Revalorisation de la participation du budget principal Recours à une Assistance à Maitrise d'ouvrage pour le renouvellement du logiciel de billetterie	8 425 €
4	75822	316	615221	316	Revalorisation de la participation du budget principal Remise en état suite à un dégât des eaux	3 891 €
5	75822	316	611	316	Revalorisation de la participation du budget principal Droits d'exploitation pour les spectacles du début de l'année 2023	52 000 €
6	75822	316	64111	316	Revalorisation de la participation du budget principal Augmentation de la masse salariale en raison de : - la revalorisation des IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) - l'augmentation du point d'indice	29 918 €
7			64118			9 983 €
8			64131			21 416 €

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
9			64138		- et de la revalorisation du traitement minimum pour agents B et C	19 387 €
10	75822	316	64131	316	Revalorisation de la participation du budget principal : Remboursement au Théâtre des Célestins de recettes de subrogation prévoyance perçues sur le budget principal Agents en arrêt maladie dont le complément de salaire est avancé par le budget annexe et remboursé à la ville sur le budget principal par la mutuelle	8 950 €
11	70688	316	6238	316	Régularisation des écritures de parrainage de la saison 21/22	124 243 €
12	6459	316	64114	316	Remboursement par l'Etat de la prime inflation de 100 € attribuée aux agents dont les revenus sont inférieurs à 2 000 € nets par mois, avant prélèvement à la source	1 600 €
13			64134			4 200 €
14			64142			200 €
15			64172			200 €

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

C. Budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

1. Virements de crédits :

N° d'ordre	Origine	Destination	Commentaires	Montant
	Article	Article		
1	2188	2313	Travaux de maintenance et de réparation de la ligne de vie sur le site des Halles de Lyon Paul Bocuse	42 583 €

2. Crédits affectés : Pas de mouvement pour cette décision modificative.

3. Opérations d'ordre et d'équilibre : Pas de mouvement pour cette décision modificative.

D. Budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon

1. Virements de crédits :

N° d'ordre	Origine		Destination		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
1	65888	311	64131	311	Revalorisation des dépenses de personnel suite à la revalorisation de l'IFSE et à l'augmentation du point d'indice de +3,5%	355 000 €
2	65888	311	64131	311		50 000 €
3	6241	311	64131	311		200 000 €
4	6247	311	64131	311		100 000 €
5	62268	311	64131	311		25 000 €
6	6354	311	64131	311		15 000 €
7	611	311	64131	311		150 000 €

2. Crédits affectés :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Commentaires	Montant :
	Article	Fonction	Article	Fonction		
Fonctionnement						
1	74718	311	673	311	Projet DEMOS : Annulation et réémission d'un titre auprès de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités	40 000,00 €
2	7088	311	6228	311	Régularisation des écritures de parrainage au titre de la programmation 2021/2022 FRANCE INTER 28 000 € EGACTIVE 6 273 € VIALMA 13 600 € RCFLYON 13 898 € JCDECAUX 6 513 € RADIO CLASSIQUE 19 430 €	87 713,00 €

3. Opérations d'ordre et d'équilibre :

Pas de mouvement pour cette décision modificative.

E. Budgets des Mairies d'arrondissement :

1. Virements de crédits : Pas de mouvement pour cette décision modificative

2. Crédits affectés et crédits complémentaires :

N° d'ordre	Recettes		Dépenses		Montant	Objet
	Article	Fonction	Article	Fonction		
<u>Mairie du 1^{er}</u>						
1	748721	020	6188	020	700 €	Soutien à l'organisation d'animations dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars 2022. Financement par la Mission Egalité et Hospitalité
Total 1er Arrondissement					700 €	
<u>Mairie du 4^{ème}</u>						
1	748721	020	6228	020	1 000 €	Soutien à l'organisation d'animations dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars 2022. Financement par la Mission Egalité et Hospitalité
Total 4° Arrondissement					1 000 €	
<u>Mairie du 5^{ème}</u>						
1	748721	020	6042	4221	4 000 €	Livraison de repas pour la crèche Eisenhower - Lyon 5°
Total 5° Arrondissement					4 000 €	
<u>Mairie du 7^{ème}</u>						
1	748721	020	6228	020	700 €	Soutien à l'organisation d'animations dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars 2022. Financement par la Mission Egalité et Hospitalité
Total 7° Arrondissement					700 €	
<u>Mairie du 8^{ème}</u>						
1	748721	020	6228	020	700 €	Soutien à l'organisation d'animations dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars 2022. Financement attribué par la Mission Egalité et Hospitalité
2	748721	020	6234	020	100 €	Soutien à l'organisation du forum des associations Financement par la direction du développement territorial
Total 8° Arrondissement					800 €	

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 dans sa version modifiée par l'arrêté du 17 décembre 2020 ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 dans sa version modifiée par l'arrêté du 17 décembre 2020 ;

Ouï l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

Les diverses modifications apportées au Budget Primitif 2022 ainsi que la nouvelle répartition des crédits par chapitre budgétaire en résultant, telle qu'elle apparaît dans les maquettes budgétaires, sont approuvées.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET